

La Cinquième Saison

Les dernières nouvelles de  
"La Cinquième Saison" sur  
[www.la5emesaison.ovh](http://www.la5emesaison.ovh)

## CINQUIÈME SAISON INFO

Association "La Cinquième Saison"

Résidence Roux 1 boulevard Roux 51 100 REIMS

N° SIRET 428 674 360 00014 - Code APE 9499Z

Présidente : Mme Claudine LEDRU ☎ 03.26.82.63.09.

Permanente : Mme Nadine GUERLET

Cafétéria ☎ 03.26.78.47.18. Bureau ☎ 03.26.78.47.28. (Les après-midi)

✉ [asso.lacinquiemesaison@hotmail.fr](mailto:asso.lacinquiemesaison@hotmail.fr) 🌐 [www.la5emesaison.ovh](http://www.la5emesaison.ovh)

**Bulletin N° 88 - juillet 2020**

NUMERO SPECIAL

Pour les personnes qui n'ont pas encore adhéré à l'association "La Cinquième Saison" : **Cotisation 2020 : 20.00 euros**  
Association reconnue d'intérêt général : **habilitée à recevoir des dons qui, comme les cotisations sont déductibles fiscalement.**

### MERCI...

**Mars 2020...** À rayer du calendrier ou à marquer à l'encre rouge pour se souvenir que nous ne sommes que d'humbles créatures sur notre terre ? Cela dépendra de "l'après"...

En cette période de confinement, les Résidents, leur famille et tout le personnel ont manqué à notre association "La Cinquième Saison". Être chez soi en sachant que le personnel est surchargé de travail et que nous, nous sommes impuissants... Moralement, c'est difficile.

Retrouver nos activités avec nos chanteurs et nos musiciens, c'est notre vœu le plus cher. Mais quand ? Pour l'instant, ils interviendront en extérieur... et encore, si le temps le permet.

**Cafétéria.** Quand retrouverons-nous cette ambiance familiale et bon enfant, pleine de rires et de taquineries, 365 jours par an, tout l'après-midi ? Quand retrouverons-nous des Résidents au visage épanoui, oubliant leur condition le temps d'un après-midi ?

Il faut nous armer de patience mais les Résidents sont impatients et nous les comprenons. Cette période a été difficile pour eux mais c'était pour leur bien. Malheureusement, cela n'a pas suffi pour ceux qui nous ont quitté.

Il va falloir se remettre petit à petit à la tâche et ne pas oublier que l'association "La Cinquième Saison" fonctionne grâce à ses adhérents donc vous, les familles, avec votre cotisation et vos dons. Peut-être qu'un petit papier vert se promène chez vous, attendant de nous rejoindre... Vous pouvez maintenant nous le faire parvenir, soit par courrier, soit en le glissant dans notre boîte aux lettres à l'entrée du couloir des bureaux, Nadine ayant pu reprendre son travail depuis fin juin.

Bien sûr, ne pas oublier les gestes barrière (distanciation, masques, lavage des mains...) même en dehors de la résidence car trop peu de personnes portent le masque dans les supermarchés et sont donc susceptibles de vous contaminer et de réactiver la Covid 19.

Soyons prudents car il vaut mieux prévenir que guérir, c'est mon humble avis.

Essayez de passer le mieux possible cet été très spécial. Nous espérons pouvoir vous retrouver prochainement.



Claudine.

*Nous tenons à remercier l'entreprise :*

- Assurances Fabrice MONTEL (Groupe AXA) 8, rue Pierre Curie BP 37  
08 303 RETHEL ☎ 03 24 38 23 08

**Programme prévisionnel d'activités de la Résidence Roux  
Pour "La Cinquième Saison" et le Service Animation\***

*Programme très spécial puisque les regroupements sont,  
au moment où sort ce bulletin, toujours interdits.  
Et programme qui peut être remis en question en cas de reprise de l'épidémie*

*Vincent, Gilles, Patsy et Philippe chanteront dans les jardins au lieu de la salle polyvalente. Nous espérons que, depuis votre fenêtre entrouverte, vous pourrez les entendre. Nous souhaitons surtout pouvoir reprendre nos habitudes très rapidement, c'est-à-dire aller vous chercher pour vous emmener au spectacle et vous faire danser quand c'est possible, sur vos pieds ou dans votre fauteuil.*

**16 juillet** : Spectacle de chansons de Philippe, jardin face à l'ascenseur M 4-5-6.

**23 juillet** : Gilles vous fait fredonner les airs que vous connaissez bien, au son de l'accordéon, jardin entre M1 et M2

**30 juillet** : Spectacle de chansons de Philippe, jardin entre M2 et M3



**06 août** : Vos chansons préférées avec Patsy, jardin entre M4 et M5



**13 août** : Chantons avec Vincent, jardin entre M3 et M4

**20 août** : Nous découvrirons une nouvelle chanteuse, jardin face à l'ascenseur M 4-5-6.

**27 août** : Spectacle de chansons de Philippe, jardin entre M1 et M2

**03 septembre** : Gilles vous fait fredonner les airs que vous connaissez bien, au son de l'accordéon, jardin entre M2 et M3, en espérant qu'à cette

époque, nous pourrions retourner dans la salle

**10 septembre** : Vos chansons préférées avec Patsy, jardin entre M3 et M4

**17 septembre** : Chantons avec Vincent, jardin entre M4 et M5

**24 septembre** : Spectacle de chansons de Philippe, jardin face à l'ascenseur M 4-5-6.

**1er octobre** : Gilles vous fait fredonner les airs que vous connaissez bien, au son de l'accordéon

**8 octobre** : Vos chansons préférées avec Patsy

**15 octobre** : Spectacle de chansons de Philippe et dégustation de fromages\*



**22 octobre** : Chantons avec Vincent

**Et Jôjô et l'Orgue de Barbarie revient dans les services, l'après-midi. Vous pourrez l'écouter en respectant la distanciation :**

1er-M 2.3. : 21 juillet

2ème-M 1.2.3. : 04 août

RdeCh-M 4.5.6 : 18 août

1er-M 4.5.6. : 8 septembre

2ème-M 4.6. : 22 septembre

**Accordéon en chambre avec Jean-Marie\* :**

RdeCh-1.2.3. : 2 septembre matin (sous réserve)

1er-M 1.2.3. : 6 octobre après-midi

2ème-M 1.2.3. : 5 août matin

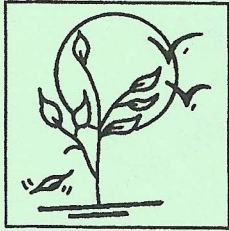
RdeCh-M 4.5.6 : 2 septembre après-midi

1er-M 4.5.6. : 6 octobre matin

2ème-M 4.6. : 5 août après-midi

**Le cinéma ne reprendra pas pour le moment**


**Pas de célébration prévue mais l'équipe de l'Aumônerie est présente dans la résidence les lundis, jeudis et vendredis**





La Cinquième Saison

## LA CINQUIEME SAISON

Résidence Roux 1, boulevard Roux 51 100 REIMS

 Cafétéria : 03 26 78 47 18 Bureau : 03 26 78 47 28  
les après-midi)

 asso.lacinquiemesaison@hotmail.fr

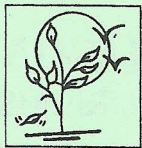
 <http://www.la5emesaison.ovh>

### DONS DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Comme vous le savez, la Cinquième Saison peut recevoir des **dons qui, comme votre cotisation, sont déductibles fiscalement**, comme de nombreuses œuvres reconnues d'intérêt général. Ces dons sont à adresser de préférence par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Association "La 5ème Saison" Résidence Roux 51 100 REIMS. Ainsi, à partir du 31 décembre, nous vous adresserons un reçu fiscal (légal et reconnu) du montant global de vos dons et cotisations versés en 2020, qui vous permettra d'obtenir **une réduction d'impôts égale à 66 %** du montant de votre don, pris dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (pour les particuliers). Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés, les dons sont déductibles du bénéfice imposable dans la limite de 5 % du chiffre d'affaire.

#### À quoi servent vos dons ?

- ☞ Permettre la venue de musiciens et chanteurs chaque jeudi
- ☞ Vous informer sur ce qui se passe à Roux en vous envoyant les bulletins "Cinquième Saison Info"
- ☞ Décorer la résidence
- ☞ Favoriser d'autres activités plus ponctuelles



La Cinquième Saison

## DONS DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Voir au verso

NOM - Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Nom et prénom du/de la Résident/e \_\_\_\_\_

Je souhaite soutenir l'association « La Cinquième Saison » et vous fais parvenir

Le don ci-joint d'un montant de :  30 € qui vous coûtera réellement 10,20 €

Don par chèque  
N°

50 € qui vous coûtera réellement 17,00 €

60 € qui vous coûtera réellement 20,40 €

Don en espèces, à la  
cafétéria, accompagné de  
ce coupon.

\_\_\_ € Autre, à votre convenance

À titre  
d'exemple

Fait à \_\_\_\_\_, le  
Signature

Une boîte à lettre est à votre disposition à l'entrée du couloir des secrétaires

### Dons, cotisations et Prélèvement à la source

Suite à votre déclaration 2019 sur les revenus 2018, vous avez pu noter que le crédit d'impôt qui vous était dû, grâce au versement de votre cotisation, vous a bien été remboursé.

En 2020, rien ne changera pour les donateurs et les adhérents à "La Cinquième Saison". Les cotisations et les dons restent déductibles de vos impôts dans les mêmes conditions.